

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal TACHÉREAU, Archevêque de Québec

Prop.-Rédacteur :

H. l'abbé D. GOSSELIN

Curé du Cap-Saoté,

Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

H. l'abbé D. GOSSELIN

Curé du Cap-Saoté,

Co., de Portneuf.



CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{ie}

1892

SOMMAIRE :

Le trésor de l'Eglise, 421.—Souvenirs de voyages, 421.—Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, 426.—A travers les Journaux, 429.—La multiplication des journaux au Canada, de 1864 à 1892, 430.—Bulletin judiciaire, 431.—A travers le monde des nouvelles, 432.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 8	mai	—Patronage de saint Joseph.
Lundi, 9	"	—Saint Grégoire de Nazianze.
Mardi, 10	"	—Saint Antonin.
Mercredi, 11	"	—Saint François de Girolamo.
Jeudi, 12	"	—SS. Nérée, Domitille, etc.
Vendredi, 13	"	—Sainte Famille.
Samedi, 14	"	—Apparition de saint Michel.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h. 6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h. Vêpres à 7 h.

ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE, Messes Basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.

ÉGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½h.—Grand'messe à 10 h. ;

Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h ; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

ÉGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messe basses le dimanche à 6.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 10 JUIN pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de QUATRE ANNÉES, six fois par semaine, ou tel que requis, aller et retourner, entre PONT ROUGE et LA STATION, à partir du 1er OCTOBRE prochain; le transport se fera à pied. La Malle partira pour raccorder avec les trains.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue au Bureau de Poste du Pont Rouge, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES, }
Québec, 7 avril 1892. }

A. BOLDUC,
Inspecteur des Postes.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

Le trésor de l'Eglise

Ce trésor se compose des satisfactions surabondantes de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des Saints. Les évêques, et principalement le Pape, ont le pouvoir d'appliquer ces mérites satisfactifs aux fidèles, en dehors du sacrement de Pénitence, pour effacer les peines temporelles dont les pénitents sont encore redevables à Dieu.

Ces indulgences ne valent pas seulement devant l'Eglise, mais devant Dieu aussi, c'est-à-dire, elles ne sont pas seulement la rémission des peines canoniques que l'Eglise imposait autrefois aux pénitents, mais le pénitent est affranchi en même temps de la peine temporelle due à Dieu pour les péchés commis, et qu'il doit expier en ce monde ou en l'autre. Si cette doctrine du trésor de l'Eglise n'a pas le caractère d'un dogme formel, pas plus que l'idée de l'indulgence en tant que rémission des peines, c'est cependant un point de la doctrine catholique auquel il faut tenir, car le Saint-Siège en appelle à cette doctrine en conférant les indulgences et en censure positivement la négation.

SOUVENIRS DE VOYAGES

ENSIEDLN.—UNE OUVERTURE DE MOIS DE MARIE

(1884)

Le bateau venait de se détacher du quai de Lucerne, et glissait sur les flots couleur d'émeraude du lac des Quatre-Cantons.

Sur le pont du vaisseau, se promenait un moine franciscain, respirant à pleins poumons l'air frais et pur d'une belle matinée de fin d'avril. Son visage reflétait la sérénité de son âme. Je l'abordai, pour échanger avec lui quelques paroles, et, après les salutations d'usage : " J'appartiens, me dit-il, à la province Belge :

je vais à Rome pour assister au conseil général de mon Ordre. Et vous, n'êtes-vous pas aussi en chemin pour l'Italie?—Moi, je descends tout simplement à Vitznau, pour, de là, faire l'ascension du Rigi.—Alors, vous ne manquerez pas, je suppose, de vous rendre à Einsiedeln, qui est là bas, en arrière?—Malheureusement, ce n'est pas sur mon programme, et il faut que je retourne ce soir à Lucerne.—Eh bien, vous irez à Einsiedeln par Zurich et Wädensweil. Ne manquez pas, en effet, d'aller à Einsiedeln : c'est le plus fameux pèlerinage de la Suisse, et peut-être du monde entier. Et puis, vous n'aurez probablement jamais une autre occasion de voir une église consacrée par Notre-Seigneur.—Comment, consacrée par Notre-Seigneur?—Oui, la sainte chapelle de Moinrad, consacrée par Notre-Seigneur lui-même.”

Et il me raconte sur cette consécration une curieuse et touchante histoire, dont j'ai pu reconnaître plus tard la parfaite authenticité.

La grande abbaye bénédictine d'Einsiedeln, dans le canton de Schwyz, l'un des trois cantons primitifs de la Confédération Suisse, remonte au dixième siècle, et doit son origine à saint Eberhard, qui en fit construire les bâtiments et les dépendances à l'endroit même où, près de deux siècles auparavant, avait vécu dans la solitude le bienheureux Meinrad, de la royale famille des Hohenzollern. Meinrad, fuyant le monde, s'était retiré dans une vaste forêt, appelée la *forêt sombre* à cause des noirs sapins dont elle était hérissée. Il s'y était bâti une cellule et un oratoire dans lequel il vénérât une statue de la Vierge que lui avait donnée une pieuse abbesse des environs. La renommée de ses vertus lui attira bientôt de nombreux visiteurs, et, comme saint Jean-Baptiste, il se mit à prêcher dans le désert. Il accueillait avec bonté tous ceux qui venaient lui demander des conseils ou lui confier leurs peines. Il périt victime de son hospitalité.

Deux assassins, croyant qu'il avait des trésors cachés, pénétrèrent un jour chez lui, et lui demandent la faveur de passer la nuit dans sa cellule. Il les reçoit sans défiance ; et ces misérables, profitant des ténèbres, le saisissent et l'assomment à coup de massue. Puis, ne trouvant absolument rien pour satisfaire leur cupidité, ils prennent la fuite, sûrs que personne n'a été témoin de leur crime.

Les pieux disciples de Meinrad ensevelirent sa dépouille mortelle. Quelques-uns vinrent se grouper autour de l'oratoire, comme gardiens de la statue qui était déjà l'objet de nombreux pèlerinages. L'endroit fut bientôt connu sous le nom de Notre-Dame-des-Ermîtes.

Saint Eberhard, voulant honorer l'oratoire de Meinrad, résolut de le restaurer aussi somptueusement que possible, puis de l'enfermer dans une grande église attenante à son abbaye. Quand les travaux furent terminés, en 948, il invita Conrad, l'évêque de Constance, à venir faire la consécration de ce l'on appelait déjà la sainte chapelle. La cérémonie fut fixée au 14 septembre, jour de l'Exaltation de la sainte Croix.

Le prélat se rend à Einsiedeln, la veille, avec son ami saint Ulric, évêque d'Augsbourg; et de grand matin tous deux descendent à l'église, accompagnés de quelques religieux, afin de se préparer par des prières ferventes aux fonctions saintes qu'ils ont à remplir.

Tout-à-coup, dit un pieux narrateur, ils voient la chapelle s'éclairer d'une lumière céleste, et Jésus-Christ lui-même, assisté des quatre Évangélistes, célébrer à l'autel l'office de la dédicace. Des anges répandent mille parfums, à droite et à gauche du divin Pontife; l'apôtre saint Pierre et le pape saint Grégoire tiennent les insignes du pontificat; devant l'autel est la sainte mère de Dieu, entourée d'une auréole de gloire. Un chœur d'anges, présidé par l'archange Michel, fait retentir les voûtes de chants joyeux; les saints Etienne et Laurent, les premiers qui aient honoré le diocèse par le martyre, remplissent les fonctions de leur ordre....."

Absorbé, ainsi que ses compagnons, par cette vision céleste, Conrad reste là immobile, et ne s'aperçoit pas que le jour s'avance. On vient le réveiller comme d'un songe profond et lui dire qu'il est grand temps de procéder à la cérémonie. Il se hâte de revêtir les habits pontificaux et se met en devoir de commencer la dédicace, lorsqu'aux oreilles étonnées des spectateurs retentit une voix inconnue, qui remplit la vaste enceinte, et fait entendre, dans la langue de l'Eglise, ces paroles: " Arrêtez, arrêtez, mon frère: l'église est divinement consacrée."

Quelques années plus tard, Conrad, Ulric et plusieurs autres témoins de l'événement se rendirent à Rome et racontèrent le fait au Souverain Pontife. Le pape Léon VIII fit faire une rigoureuse enquête canonique, puis accorda une Bulle constatant juridiquement l'authenticité de la dédicace, et même prononçant l'anathème contre quiconque oserait renouveler la consécration faite par Notre-Seigneur. Cette Bulle a été confirmée par un grand nombre de ses successeurs, depuis Innocent VI jusqu'à Nicolas V, depuis Nicolas V jusqu'à Pie VI.

" Il est vrai, se hâte d'ajouter le moine franciscain, que vous ne verrez pas la chapelle même consacrée par Notre-Seigneur :

elle fut complètement détruite durant la Révolution. Mais elle a été rebâtie sur le même plan et au même endroit. Quant à la statue, c'est absolument la même qu'avait donnée la pieuse Hildégarde au bienheureux Meinrad, et qui, par la permission divine, opère chaque année des milliers de miracles."

Le récit du bon moine avait d'autant plus piqué ma curiosité, que j'avais lu quelque part une intéressante légende sur la mort de saint Meinrad et le châtement dont furent punis ses assassins. M. Xavier Marmior a écrit sur cette légende une page délicieuse.

" Au temps de Charlemagne, dit-il, saint Meinrad s'était retiré au fond d'une sauvage forêt de la Suisse pour y vivre dans la méditation et la prière.

" Deux scélérats l'égorgeant, croyant trouver des trésors dans sa cellule. Aucun être humain ne les avait vus, et ils comptaient bien que leur crime resterait impuni. Mais deux corbeaux étaient là, qui vivaient habituellement près du pieux ermite, et qui, le voyant étendu par terre, baigné dans son sang, se mettent aussitôt à la poursuite de ses assassins. Ils les poursuivent par monts et par vaux, rapides comme les cigognes d'Ibycus, inflexibles comme les Euménides. En vain les meurtriers, remarquant l'étrange persistance de ces témoins de leur crime, essaient de leur échapper en se glissant le soir dans les ravins ou en se cachant dans les bois.

" Le lendemain, dès qu'ils se remettent en route, ils voient s'ouvrir devant eux les ailes noires des oiseaux vengeurs. Ils espèrent que le mouvement d'une ville les délivrera de cette obsession. Ils se rendent à Zurich, et là, au milieu de la place publique, les corbeaux, qui n'ont cessé de les accompagner, se perchent sur le toit d'une maison en croassant et en poussant des cris lamentables. Les meurtriers croient entendre une voix suprême qui dénonce leur scélératesse à tous les passants. Ils regardent les corbeaux et pâlissent, et, dans la frayeur qui les saisit, confessent eux-mêmes leur crime. Dans la cité où ils croyaient trouver un refuge, ils furent condamnés à mort, et les corbeaux vinrent leur arracher les yeux..." (1)

Je rentrai le soir même à Lucerne; et le lendemain je partis pour Einsiedeln.

Le trajet par Zurich et Wädensweil est délicieux. On change de train à ces deux endroits, et l'on a tout le temps de monter au *Bastion du Chat*, à Zurich, et au *Château*, à Wädensweil, pour y

(1) *Les Légendes des Planters*, Paris, 1882, p. 131.

admirer de splendides panoramas. Le lac de Zurich, avec ses berges gracieuses, ressemble beaucoup au lac Champlain. De Wädensweil à Einsiedeln, le chemin s'éloigne du lac, et devient très escarpé et pittoresque.

En arrivant à Einsiedeln, avec l'idée que l'on a que les pèlerinages sont généralement perchés sur les collines, on est tout surpris de trouver celui-ci au fond d'une immense coquille.

Sur les côteaux richement boisés qui entourent le village, on se forme une juste idée du plan de l'abbaye et de ses dépendances. C'est une série infinie de parallélogrammes, avec quantité de cours et de jardins. C'est tout un monde que cette abbaye d'Einsiedeln : l'ensemble rappelle beaucoup l'Escorial.

J'eus tout le temps de visiter les parties du monastère accessibles aux touristes : la bibliothèque, les salles de lecture, le chœur des religieux, l'église, la sainte chapelle. Tout cela est riche, mais lourd, massif, froid et glacial comme tout ce qui est allemand.

Je demandai et obtins la permission de dire la messe le lendemain matin, jour de l'ouverture du mois de Marie, dans la sainte chapelle ; puis j'allai me loger dans un des hôtels—il paraît qu'il y en a une centaine—du village.

A quatre heures du matin, les onze cloches de l'abbaye sonnaient matines, et tous les échos des montagnes environnantes faisaient chorus : imaginez le carillon.

Je me lève, et m'accroche à une file de pèlerins qui se dirigent déjà vers l'église.

Les voûtes du sanctuaire retentissent des sons harmonieux de l'orgue et des chants sacrés.

J'observe un instant la cohue de fidèles qui assiègent déjà les alentours de la sainte chapelle : celle-ci est tout près de la grande porte. Toutes ces figures sont graves, immobiles, pétrifiées : tout ce monde-là est raide comme des barres. Voilà bien le flegme allemand, plus prononcé encore que le flegme britannique. Quelle différence avec la piété expansive des Italiens, qui se démènent et s'agitent dans une église comme les vagues de la mer, qui grimpent jusque sur le marchepied de l'autel, et ne sont satisfaits que lorsqu'ils ont baisé la pierre sacrée, la main du prêtre, s'ils peuvent la rejoindre, et ses vêtements sacerdotaux !

Quelle différence aussi avec la piété française ! Celle-ci est plus sage et plus réservée que la piété italienne ; mais, dans ses manifestations extérieures, je ne crois pas qu'il y ait aucune nation au

monde qui puisse rivaliser avec elle pour le bon goût, l'élégance l'enthousiasme qui séduit les âmes. Je vois d'ici, dans les plus humbles campagnes de la France, les églises transformées en parterres, pour le mois de Marie, le trône de la sainte Vierge, resplendissant de lumières, dressé sur une colline de verdure et de fleurs, et grand nombre de dames venant elles-mêmes, dans la journée, arroser et entretenir les plantes qu'elles ont déposées là pour honorer la Reine du ciel.

Dans la grande et riche église de l'abbaye d'Einsiedeln, c'est à peine s'il y avait quelques bouquets sur les autels pour l'ouverture du mois de Marie.

Mais la piété catholique est cette Reine dont parle l'Écriture, qui sait se revêtir des costumes les plus variés suivant les circonstances et les pays où elle se trouve. *Astitit Regina..... circumdata varietate.* La piété suisse ou allemande a bien son mérite, avec sa gravité et son austérité extérieure.

J'eus le bonheur de célébrer la messe dans la sainte chapelle, au pied de la statue miraculeuse de Marie. L'autel est en marbre de Carrare ; et dans une riche custode en bronze doré on y conserve le chef vénéré de saint Meinrad.

Il y eut des basses messes qui se succédèrent sans interruption toute la matinée à cet autel, tandis que dans le reste de l'église on célébra aussi successivement plusieurs grand'messes, avec accompagnement d'orgue. Je vis défiler des centaines de personnes à la sainte table, et passai une bonne partie de la matinée dans l'église, ne pouvant me lasser de jouir de ce grand spectacle religieux.

Il s'en allait midi lorsque je quittai Einsiedeln pour retourner à Lucerne, remerciant Dieu de m'avoir fait commencer mon mois de Marie dans un des sanctuaires les plus renommés du monde.

A.-H. GOSSELIN, Ptre,
Curé de Saint-Férol.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain

Athènes, 19 mars, 1802.

Monsieur le Rédacteur,

Les quatre jours que nous avons à passer à Alexandrie où, à notre premier séjour, nous avons visité à peu près tout ce qu'il y a d'intéressant à voir, nous paraissent devoir être assez ternes ; mais une circonstance inattendue nous a rendu ce séjour aussi varié qu'agréable. Durant une visite que nous avons dû faire au patriar-

cat, au sujet des observances du carême, l'un des Pères Franciscains nous dit que nous pouvions célébrer la messe, si nous le préférons, dans deux ou trois églises plus rapprochées que la leur de notre hôtel. Notre bonne étoile nous a conduits chez les Pères Lazaristes. A peine nous étions-nous fait connaître pour des pèlerins du Canada que ces bons Pères nous reçurent, je ne dis pas seulement avec politesse, mais avec un empressement et une affection fraternelle qui nous ont touchés profondément. Ils se mirent tout entier à notre disposition et nous pressèrent de prendre des chambres chez eux. Le jour même, le supérieur, le Père Giraud, nous invita à un dîner qu'il fit préparer tout exprès en notre honneur. A la suite de ce repas, assaisonné de toute l'amabilité française, il organisa, de concert avec le procureur, une promenade à leur maison de campagne, située à une demi-heure d'Alexandrie. Nous y avons passé une journée dont nous gardons le souvenir. La bibliothèque du couvent et la salle de lecture, avec les journaux de France, furent mis à notre disposition. En un mot, ces excellents Lazaristes nous prodiguèrent tant de bontés que nous en étions dans la confusion.

Le couvent et l'église de ces religieux sont très bien construits dans une des belles rues et au centre d'Alexandrie. Outre le ministère qu'ils exercent dans la ville, les associations charitables et les cercles qu'ils entretiennent, ils dirigent un hôpital, un hospice et des écoles tenues par les sœurs de Saint Vincent de Paul. On nous a fait visiter en détail ces établissements, et tout accoutumés que nous sommes aux merveilles de la charité catholique, nous avons été touchés jus-qu'aux larmes de l'incroyable dévouement de ces religieux et de leurs saintes coopératrices.

Les hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, dont, par parenthèse et suivant notre promesse, nous avons déposé les vœux et les intentions dans les sanctuaires de la Terre-Sainte que nous avons visités, apprendront avec bonheur qu'une des Sœurs de la Charité qui, depuis une trentaine d'années, fait le plus de bien à Alexandrie, porte le nom de leur fondatrice, la duchesse d'Aiguillon. Quoiqu'elle ne descende pas de la nièce de Richelieu qui, comme on le sait, n'a pas laissé de postérité, elle appartient à l'ancienne famille d'Aiguillon, et elle fait revivre les vertus et le zèle apostolique de la fondatrice de notre Hôtel-Dieu de Québec. La sœur Augustine (c'est son nom de religion) fait deux fois par semaine, de ses propres deniers, de nombreuses distributions aux pauvres d'Alexandrie. Elle soutient une trentaine de familles, outre les dépenses qu'elle fait pour entretenir des vieillards et des malades dans l'hôpital où elle sert. En un mot elle prodigue sa fortune

autant qu'elle se prodigue elle-même pour les membres souffrants de Jésus-Christ. Son humilité n'est pas moins admirable que son dévouement. Elle a refusé, malgré les plus vives instances, d'être supérieure du couvent des filles de son ordre à Saïonique.

Dans la matinée du 16 mars, Simon Sélek, le fidèle drogman qui, d'Alexandrie nous a accompagnés en Terre-Sainte, nous attendait à l'embarcadere. Il n'a pas voulu nous quitter avant de nous avoir conduits jusque sur le bateau qui devait nous transporter en Grèce. Le brave guide s'était attaché à nous, et nous avions pris l'habitude de voyager sous sa direction. Il faut dire que Simon Sélek est un type à part parmi la race des drogman. Il tient à la fois de Sancho et de Gil Blas. Les courses qu'il a faites, les aventures dont il a été le héros ou le témoin, fourniraient le thème d'une Odyssée. Il est de la taille de Napoléon, et il faut le voir à cheval, sur la photographie où il figure à la tête de notre caravane. Sa pose a l'air de dire que quarante siècles le contemplent. Au demeurant Sélek est le meilleur garçon du monde, doux et obligeant à nous faire regretter les oignons d'Egypte. Il nous a servi gratis des scènes d'un comique qui plus d'une fois nous ont fait oublier les fatigues du voyage. Au départ, ses démonstrations amicales et ses signes d'adieu nous ont poursuivis jusqu'à ce que sa chaloupe eût disparu derrière les vaisseaux qui encombraient la rade.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

ERRATA.

Dans les correspondances publiées durant mon absence, il s'est glissé quelques erreurs typographiques dont quelques-unes défigurent les mots ou altèrent le sens.

- Page 353, ligne 3. Les places de la jetée, *lisez*, les phares de la jetée.
 " 375, " 3. Le niveau bleu, *lisez*, le turban bleu.
 " 389, " 10. Air-Karèm, *lisez*, Aïn-Karèm.
 " 392, " 33. Basakett, *lisez*, Barakett.
 " 392, " 39. Moines laures et anachorètes, *lisez*, Moines et anachorètes.
 " 393, " 24. Seules de vraies bandes étroites, *lisez*, seules quelques pentes, d'étroits ravins.
 " 395, " 9. A Fontaine des Apôtres, *lisez*, à la Fontaine des Apôtres.
 " 403, " 15. Engannini, *lisez*, Engannim.
 " 405, " 37. Six cent mille, *lisez*, six mille.
 " 406, " 17. Hattive, *lisez*, Hattine.

H. R. C.

A travers les Journaux

On lit dans une chronique de l'*Union* de Saint-Hyacinthe : (1)

“ Moi, pauvre mortel ignorant, je ne sais pas du tout et ne saurai jamais où aboutit mon travail. Qu'importe ! Le travail est sa récompense à lui-même. L'homme est né pour l'action ; il doit agir, et c'est une force supérieure, *nature ou dieu*, qui recueille cette action dans son alambic éternel et qui la distille à sa fantaisie.

“ Cultivons notre jardin, c'est le dernier terme de la sagesse où est arrivé Candide après avoir passé par toutes les conditions et toutes les infortunes de l'humanité.....

“ Il faut que chacun fasse son métier, et le fasse vaillamment, avec énergie et ténacité. *Voilà la vraie religion ; pour moi, je n'en connais pas d'autre.* Quand le soir, au bout de ma journée, j'ai écrit mes articles, lu mes lettres, mes journaux, un des volumes parus, assisté à une première représentation, et que je me couche recru de fatigue, je m'estime autant que le maçon qui, de six heures du matin à cinq heures du soir, a manié la truelle.

“ Dieu, *s'il existe*, ne peut pas nous en demander davantage, ni à l'un ni à l'autre. Nous avons fait chacun ce que nous avions à faire en ce monde.....

“ Il n'y a pour l'homme *qu'une vertu au monde ; c'est l'action.*”...

L'auteur de cette tirade a bien raison de s'écrier en commençant : “ moi, pauvre mortel ignorant, ” puisque l'existence de Dieu n'est pas encore pour lui un fait certain ; que la *vraie religion* consiste, suivant lui, à faire vaillamment son métier, et qu'il n'y a pour l'homme *qu'une vertu au monde* : l'action

Les peuplades sauvages que nos premiers missionnaires trouvèrent sur les bords du Saint-Laurent, n'étaient guère plus ignorantes.

* * *

Au cours d'un écrit du *Moniteur du Commerce*, en faveur des bibliothèques populaires, nous lisons ce qui suit :

“ Si l'on redoute l'effet des mauvais livres sur l'esprit de la jeunesse, que l'on établisse une commission de censure composée mi-partie de membres du clergé et de citoyens *instruits, intelli-*

(1) Depuis que ceci est écrit, la direction de l'*Union* a dégagé sa responsabilité.

ligents et d'une moralité reconnue. Dans ces conditions une bibliothèque populaire deviendra un contre-poison efficace à l'énorme quantité d'ouvrages écœurants, anti-chrétiens et anti-sociaux, qui se débitent tous les jours ici au nez des autorités, qui semblent ne pas s'en apercevoir ou qui laissent faire parce qu'elles ne savent pas mieux. La quasi certitude de l'impunité a permis à certains industriels d'introduire ici un nombre incalculable d'ouvrages pornographiques, entre autres, qui font un mal terrible.

“ Avons-nous une police des mœurs ?

“ Encore, si l'on mettait autant de zèle à traquer les livres immoraux qu'on en met à traquer les vendeurs de boissons sans licence, les maisons de prostitution et les cochers qui font la course trop rapide, ce serait un commencement ; mais on n'en fait rien du tout.”

Du moment que les bibliothèques populaires ont la même organisation à peu près, et présentent les mêmes garanties que les bibliothèques paroissiales, il est permis de voir le projet d'un bon œil.

L'American Ecclesiastical Review, page 312, donne au *Moniteur de Rome*, au point de vue doctrinal, une note qui n'est guère flatteuse.

Quoiqu'il en soit, un fait certain, c'est que ce journal n'est l'organe, ni officiel ni officieux, du Vatican. Il se publie à Rome, et voilà tout. Ses appréciations et ses jugements, à l'instar des autres journaux, n'ont que la valeur des raisons sur lesquelles il s'appuie.

La multiplication des journaux au Canada, de 1864 à 1892

En 1864, le nombre des journaux dans les provinces qui font aujourd'hui partie de la Confédération, était de 286, savoir : 1 au Manitoba ; 3 dans la Colombie Anglaise ; 1 dans les Territoires du Nord-Ouest ; 172 à Ontario ; 55 dans la province de Québec ; 25 à la Nouvelle-Ecosse ; 22 au Nouveau-Brunswick ; 8 à l'Île du Prince Édouard.

En 1892, le nombre des journaux dans les mêmes provinces est de 1033, savoir : 57 au Manitoba ; 33 dans la Colombie-Anglaise ; 19 dans les Territoires du Nord-Ouest ; 513 à Ontario ; 209 dans la Province de Québec ; 80 à la Nouvelle-Ecosse ; 48 au Nouveau-Brunswick ; 14 à l'Île du Prince-Édouard.

Sur ce nombre, 25 traitent d'agriculture ; 10 de questions légales ; 10 de médecine et hygiène ; 34 sont les organes de sociétés de bienfaisance ; 15 de sociétés de Tempérance ; 32 s'occupent de littérature ; 7 de l'éducation commerciale ; et 100 des revues religieuses.

Il y a environ 126 journaux publiés en français, savoir : 115 dans la Province de Québec ; 6 à Ontario ; 2 au Manitoba, 2 au Nouveau-Brunswick et 1 à la Nouvelle-Ecosse

En 1861, on ne comptait que 18 journaux canadiens-français dans la Province de Québec, et un seul en dehors de notre province publié à Ottawa.

Ces chiffres démontrent que la presse du Canada s'est développée considérablement depuis trente ans, et aussi que l'élément anglais lit beaucoup plus que l'élément français. Le niveau de la presse s'est-il élevé dans la même proportion ? Nous en doutons.

BULLETIN JUDICIAIRE

QUESTION.—Un citoyen a-t-il droit d'avertir les autorités, par lettres ou par paroles, des raisons d'ordre ou de morale qui militent contre l'octroi d'une licence d'hôtel, etc. ?—*Curé.*

RÉPONSE.—Oui. Tout citoyen a droit d'agir lorsque le bon ordre ou la morale sont concernés. Et en agissant ainsi on n'est pas passible de dommages. La cour d'Appel vient de rendre un jugement dans ce sens.

Re. N. Cusson,

vs

L'abbé P. BÉDARD

Dans l'espèce, Napoléon Cusson demandait au conseil municipal de la paroisse de St-Constant, comté de Laprairie la confirmation du certificat nécessaire pour avoir sa licence d'hôtel. Le curé de la paroisse, M. l'abbé Bédard s'opposa à cette confirmation pour des raisons d'ordre public et il écrivit à cet effet au conseil municipal en détaillant ces raisons.

La confirmation du certificat ayant été refusée, Cusson poursuivit M. l'abbé Bédard pour \$10,000.00 de dommages.

La cour supérieure condamna le défendeur à \$200.00 de dommages et aux frais. La cause ayant été portée en appel, le jugement

fut modifié, l'amende réduite à \$100 00 avec les frais de 1ère instance pour une action de ce montant, et Cusson fut condamné à payer les frais d'Appel.

En rendant jugement, le juge en chef a déclaré que M. Bédard n'avait fait que son devoir de citoyen et de curé, gardien de la morale dans sa paroisse, en avertissant le conseil des raisons qui militaient contre la confirmation demandée.

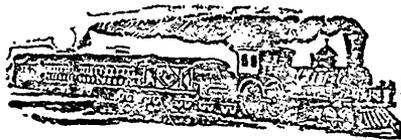
Il est vrai que la cour d'Appel a maintenu le jugement de la cour supérieure au montant de \$100.00 et a condamné M. Bédard à payer ce montant au demandeur, mais cette condamnation n'a eu lieu que parce que M. Bédard a écrit dans les journaux des articles contre Cusson, ce qui, dit la cour, n'était pas dans l'intérêt public.

Aussi la cour d'Appel a reconnu le droit de donner au conseil les raisons militant contre la confirmation du certificat, mais elle a aussi jugé que ce droit ne va pas jusqu'à donner ces raisons dans les journaux.—Le *Propagateur*.

A travers le monde des nouvelles

Quebec.—Les Quarante-Heures auront lieu au collège de Sainte-Anne, le 8; à Buckland, le 10; à Sainte-Hénédine, le 11; à Sainte-Emmélie, le 12, à la Rivière-du-Loup, le 14.—Cette année, la première retraite qui aura lieu sera celle des vicaires, et commencera le 9 août pour finir le mardi suivant. La retraite des curés commencera le 24 août et finira le mercredi suivant.—La visite pastorale qui commencera le 31 mai, sera faite par Mgr le Coadjuteur.—MM. les abbés Plaisance et Cimon sont attendus de Rome dans le Cours de l'été.—Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que MM. les abbés Collet et Delachovrotière, malades à l'Hôpital-Général, sont presque entièrement rétablis. Le R. P. Resther est toujours dans le même état; mais l'ancien curé de Saint-Lazare, M. l'abbé Gauthior, est très-mal depuis une dizaine de jours.—Il est probable que le sacre de Mgr T. M. Labrecque aura lieu à la fin de mai.—MM. les abbés Cinq-Mars et Angers ne sont pas attendus d'Europe avant le mois d'août.—Le maître autel de la nouvelle chapelle du Séminaire de Québec, don du clergé, sera parachevé dans quelques semaines.

Etats-Unis.—M. Michaud, curé de Bennington, vient d'être nommé coadjuteur de Mgr de Goesbriand, évêque de Burlington.



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'HIVER

Commençant **LUNDI** le 19 octobre 1891, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Sainte-Anne, à 7.55 a. m. et 5.40 p. m.
Arrivent à Québec de Sainte-Anne, à 7.10 a. m., 1.05 p. m.,

AVIS

Les **SAMEDIS**, le train laissera Ste-Anne à 12.30 p. m., au lieu de 12.00, et arrivera à Québec à 1.35.

LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 7.45 a.m. 2.00 p.m. 5.40. p. m.
Arrivent à Québec de Ste-Anne, à 7.10 a. m. et 1.05 p. m., 5.05 p. m.

Pour les taux s'adresser aux agents du fret et des passagers s'adresser au Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

CATECHISME

DE L'ENCYCLIQUE SUR LA CONDITION DES OUVRIERS

A VENDRE Au bureau de la "SEMAINE RELIGIEUSE."
PRIX : 5 cents l'exemplaire ou 3 piastres le cent.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc

HARMONIUMS :

Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Cornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAÎNEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes), VITRINES POUR COMPTOIR

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.

Téléphone, 278.

LE CATECHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

"Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa."

PIANOS ET ORGUES

Le plus grand assortiment à Québec provenant de fabriques américaines et canadiennes, est chez les éditeurs **Bernard, Fils & Cie.** Le choix se compose des marques de fabriques de renom suivantes :

HALLET, DAVIS & Co..... Boston	SCRUBERT PIANO Co..... New-York
O. NEWCOMBE & Co.... Toronto	EVANS, BROS PIANO COS... Igersol
MENDELSSOHN Co. "	UXLRIDGE PIANO Co..... UxlrIDGE
THOMAS ORGAN Co... Hoodstook	HARMONIUM UXLRIDGE ORGAN Co.... UxlrIDGE
W. DOHERTY & Co.... Clinton	W. BELL & Co..... Quelf

— DEUX SUPERBES PIANOS D'OCCASION —

en parfait ordre et à très bas prix, fabriqués par Evans Bros pianos et R. S. Williams & Son. Ces pianos ont été quelque peu en usages, ils sont néanmoins en **PARFAIT ORDRE**, et ne cèdent en rien à ceux sortant de la manufacture ; en considération des montants d'argent que nous avons reçus sur ces pianos, nous pouvons les vendre beaucoup au-dessous de leur valeur actuelle et avec une **GARANTIE**.

INSTRUMENTS DE CUIVRE ET A CORDE pour corps de musique.

SELLE AGENCE Autorisée à Québec de la Machine à Coudre sans rivale. **LA DOMESTIC** de New York.

BERNARD, FILS & Cie, | ÉDITEURS DE MUSIQUE

125 & 137, **RUES ST-JEAN ET STE-URSULE, H.-V.**

(En face de M. McWilliam, confiseur).

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

— VIGNOBLES CANADIENS —

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITES: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.